

LES PETITES LIGNES

Édito : An 1 pour tous

La période est aux anniversaires et je ne parle pas que pour moi. Le 8 juillet, la FFA fêtera son premier anniversaire. Il y a seulement deux semaines, Thierry BEAUDET bouclait sa première année à la tête de la FNMF. Et pour ne rien gâcher, l'AAM, émanation de feu le GEMA, avait un an mi-mai. Un anniversaire fêté par une AG en Corse le 6 juillet, sans doute pour montrer l'attachement des mutualistes à l'indépendance. Côté célébrations, la FFA organisait mercredi une Summer Party d'anniversaire où quelques participants ont regretté de ne pas voir le président.

En un an, les fédérations se sont-elles transformées ? Bof...

Du côté de l'AAM, forcément. Intégrée dans la FFA, l'Association des assureurs mutualistes est maintenant partie prenante de la vie fédérale au même titre que les bancassureurs, que les assureurs étrangers à filiales françaises et que les assureurs français. C'est un changement d'optique tout à fait particulier et ce ne sont pas les quelques membres supplémentaires de l'AAM qui lui donnent des atouts plus mutualistes que ceux qu'affichaient le GEMA. Au contraire ? Pas vraiment non plus : GROUPAMA, LA MONDIALE et MACSF, pour ne citer qu'eux, complètent parfaitement la palette. C'est même plutôt sympathique cette ambiance de village gaulois qui savent s'unir quand il le faut et se désunir dès que les temps sont calmes. À la FNMF, forcément, il y a eu du changement. Parce que beaucoup de membres l'attendaient. Mais pas tant que ça en réalité, car la période très politique que la France et la santé viennent de traverser n'engageait pas à de profondes transformations. La fédération s'ouvre tout de même aux entités plus petites. De quoi propulser dans les instances les groupes de protections sociales et les groupes mutualistes code des assurances. Les poids de MACIF et de MALAKOFF MÉDÉRIC grandissent, AESIO constitue un acteur de premier plan. Avec le changement de code annoncé et surtout le calcul des cotisations, Thierry BEAUDET peut faire valoir un bilan positif : il n'a quasiment plus d'opposition. Les plus réticents se sont rapidement avoués séduits par l'homme et la méthode. Reste à passer, là encore, le cap de la rentrée et la constitution du groupe HARMISTYA pour jauger de l'accueil définitif à cette double casquette.

Enfin, pour la FFA, le plus dur est sans doute à venir. Parce que les membres sont en confiance et deviennent véhéments, parce que la politique du gouvernement pourrait jeter un trouble, parce que, enfin, les réunions familiales suscitent parfois quelques ambitions personnelles. Je conclus donc en souhaitant à l'association, à la fédération et au président que j'ai nommés ci-dessus un joyeux anniversaire. A défaut de leur souhaiter de bonnes vacances. Et pourtant j'en ai besoin : je m'adoucis.

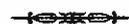
Benoit MARTIN

PETITES PHRASES

Exception française

Xavier TOULON, célèbre consultant en matière d'assurance santé, s'est livré à une réflexion à propos de la lisibilité des contrats : « *Il n'y a pas beaucoup de marchés où l'on propose au consommateur un produit à 2 500 euros, en sachant très bien qu'il ne peut rien y comprendre* ».

Parce que l'assurance est exceptionnelle !



Contesteur contesté

À l'occasion de la conférence de l'APREF (lire aussi en P3), Denis KESSLER est revenu sur le contexte de marché de la réassurance et notamment sur les ILS, forme de titrisation du risque. « *C'est une contestabilité. Quelqu'un porte les risques, les mêmes que nous, sans nos contraintes en capital et en réglementations. C'est UBER qui arrive sur le marché des taxis. À une petite exception près, c'est que les réassureurs émettent 27% des ILS. [...] C'est la contestabilité modérée, la contestabilité tempérée. [...] C'est un bel exemple de contestabilité que le secteur est parvenu à maîtriser* ».

La toute-puissance de la réassurance !



Biodiversité mutualiste

La FNIM et son président Philippe MIXE ont formé un recours devant le Conseil d'État contre l'Ordonnance du 5 mai 2017 portant réforme du code de la MUTUALITÉ. Avant-tout pour protéger les mutuelles, éviter la dissolution « *dans la grande famille de l'assurance* ». Surtout, la FNIM défend les petites mutuelles contre cette « *nouvelle attaque contre les mutuelles indépendantes de proximité, qui fondent le mouvement mutualiste* ». Petites, grosses, il faut de tout pour faire un monde mutualiste.